

Belle unanimité pour les derniers préavis de l'année

CONSEIL GÉNÉRAL Le budget 2023 reste très proche du précédent.

VULLIENS

54 des 88 membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le 9 décembre 2022 pour le dernier Conseil de l'année. Après l'assermentation de quatre nouveaux membres, les deux préavis sur le budget 2023 et une demande de crédit de 57 000 fr. pour le prolongement du couvert nord de la grande salle ont été acceptés.

Yann Perret, président, a ouvert l'assemblée à 20 h 15 en saluant les personnes présentes. Quatre personnes ont demandé à être assermentées, ce qui porte le Conseil général à 92. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance, les discussions autour du budget 2023 ont pu commencer.

Olivier Hähni, syndic, s'est chargé de commenter le budget 2023, qui prévoit un excédent de revenus de 10 288 fr. Les entrées fiscales ont été évaluées sur une projection de 640 habitants avec un taux d'imposition de 74 points. Marc Thonney, président de la Commission des finances, a fait part de son rapport en mentionnant quelques points. L'excédent de revenus est très proche du budget précédent, qui était basé sur un budget zéro. La commission a encore relevé que la commune n'a pas la main sur la prévoyance so-

ciale et que tout dépend de la politique du gouvernement. En conclusion, la Commission des finances a proposé aux membres du Conseil général d'accepter le budget 2023, ce qui a été suivi à l'unanimité.

Le préavis en vue d'une demande de crédit de 57 000 fr. pour le prolongement du couvert nord de la grande salle a ensuite été présenté par le municipal des bâtiments, Loïc Bardet. Pour rappel, un premier projet avait été déjà présenté par la Municipalité en 2016, avant d'être retiré.

Ce nouveau projet est une version simplifiée permettant de maintenir la cohérence avec le reste de la grande salle. Jacques de Haller, président de la commission chargée d'étudier ce dossier, a fait part de son rapport en relevant que ce projet est satisfaisant mais assez minimaliste en réponse aux délibérations passées du Conseil général, et qu'il pérennise une situation provisoire qui a fait ses preuves. Après lecture du rapport de la Commission des finances, le Conseil général a accepté d'accorder ce crédit à l'unanimité.

Communications diverses

Au niveau des communications municipales, Loïc Bardet a passé en revue les bâtiments communaux et est revenu sur la crise énergétique. Il a annoncé que le PRU, point de rencontre d'urgence, se trouve à la grande salle. Pour rappel, en cas de dé-

lestage électrique, tout sera coupé, y compris les antennes téléphoniques. Les communes doivent prévoir un point qui sera équipé de moyens nécessaires, électricité, radio et téléphone qui fonctionneront même en cas de coupure de courant.

De son côté, Gary Cherpillod a donné quelques informations sur les coupes de bois et sur les différents chantiers liés au dicastère des eaux.

Gaël Manigley a avisé que la Municipalité a demandé des offres pour une remise à jour du parc d'éclairage public afin de procéder à des économies d'électricité.

Une réflexion est également menée sur les coûts de transport des déchets. Afin de réduire ceux-ci, Raphaël Lanfranchi a informé qu'il a été décidé d'augmenter la taille de la benne à verre avec le tri des trois différentes couleurs de verre, ce qui permettra de toucher deux fois plus de subventions.

Le syndic a pris la parole pour relater les diverses sorties de la commune, avec la sortie des «jeunes» citoyens au karting de Payerne et celle des aînés avec un repas à la grande salle.

Pour terminer, chaque délégué aux associations intercommunales a fait part de son rapport annuel. En guise de conclusion, Yann Perret a annoncé les dates des prochains conseils en 2023, et souhaité de très belles fêtes de fin d'année à chacun.

■ CAROLINE DUTOIT